



C.P. 2454, Succ. B
Mont-Tremblant, QC J8E 1B1

Chers membres et futurs membres,

Cotisation annuelle

Veillez trouver ci-attachée la facture pour vos frais d'adhésion pour 2021 au montant habituel de 100 \$.

Contribution spéciale – Dossier B & T

Vous remarquerez la présence d'une nouvelle ligne apparaissant dans notre facturation d'adhésion: « Contribution spéciale pour l'embauche de professionnels – Dossier B & T ». C'est par ce libellé que nous sollicitons votre contribution volontaire afin de nous appuyer dans nos efforts visant la mise en œuvre et l'application de dispositions en matière de développement durable au Club Plage & Tennis (B & T), alors qu'un projet immobilier résidentiel de condominiums sur ce terrain semble imminent.

Tel que nous vous en informions dans nos dernières infolettres, Station Mont-Tremblant a vendu le Club B & T à une société de promotion immobilière. Cette dernière nous a fait part de ses intentions d'y faire construire, d'une part, un complexe de 150 unités de condominiums et, d'autre part, y faire aménager une marina qui pourrait accueillir approximativement 99 bateaux. Nous estimons que l'ensemble de ce projet s'étalerait sur trois acres de terrain. Afin de vous donner une meilleure idée de la densité d'un tel projet, et à titre d'exemple, les 150 unités du complexe Pinoteau ont été, elles, construites sur 10 acres de terrain.

Nous désirons exercer tout notre pouvoir d'influence afin de s'assurer qu'un tel développement sera complété dûment en accord avec les lois environnementales. Mais nous ne pouvons pas nous arrêter là non plus: il faut également s'assurer d'autre part qu'aucune dérogation ou exemption à ces lois ne soient octroyées au promoteur. Comme nos ressources ne suffiront pas à financer entièrement de tels efforts et démarches, c'est donc dans cette optique que nous faisons appel à votre contribution financière.

Comment effectuer votre paiement et usage des fonds

Nous vous prions de bien vouloir indiquer le montant de votre contribution dans le susmentionné champ prévu à cet effet (« Contribution spéciale pour l'embauche de professionnels – Dossier B & T »). Tous les montants seront déposés dans un compte fiduciaire enregistré auprès de la notaire Me Amélie Gélinas, qui a droit de pratique à Mont-Tremblant, et seulement deux des directeurs de notre conseil d'administration sont habilités à gérer ces fonds.

Cette contribution spéciale peut être faite directement à l'Association – tout comme lorsque vous réglez vos frais annuels, c'est-à-dire soit par chèque, carte de crédit ou via PayPal. Les sommes reçues pour cette contribution spéciale seront ensuite déposées dans ce compte en fiducie.

Si vous le préférez, il est également possible de contribuer directement à ce fonds en faisant parvenir par la poste un chèque à l'ordre de Me Amélie Gélinas, notaire en fidéicommiss, à l'adresse suivante:

Me Amélie Gélinas
À l'attention de: Association Lac Tremblant
370, rue de St-Jovite, bureau 1
Mont-Tremblant (Québec) J8E 2Z9

Vous avez également la possibilité de faire votre contribution à ce fonds spécial sous forme de versements trimestriels égaux. Par exemple, si vous désirez contribuer à hauteur de 500 \$, vous pouvez effectuer un premier versement maintenant d'un montant de 125 \$, et répartir les trois autres versements égaux dans les premiers jours des mois de juillet 2021, octobre 2021 et de janvier 2022.

Comme nous vous le mentionnions lors de nos dernières publications, les fonds amassés serviront à retenir les services de biologistes et d'urbanistes, mais permettront également de faire appel à de l'assistance juridique et aux services d'autres professionnels. Nous avons déjà procédé à l'embauche d'un cabinet de conseil en environnement afin d'analyser la capacité et l'incidence de l'activité nautique sur notre lac, en accordant une attention particulière à la zone de la baie sud.

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer votre paiement ou si vous désirez des renseignements supplémentaires sur nos modalités de paiement, veuillez envoyer un courriel à M. Gary Littlejohn à info@associationtremblant.ca; ou encore communiquez avec lui par téléphone au (514) 606-9457.

Nous vous remercions infiniment de votre soutien. N'hésitez pas à parler de notre association à vos voisins et amis et encouragez-les à se joindre à nous. C'est seulement grâce à vous que nous pouvons développer et accroître notre pouvoir d'influence et ainsi mieux protéger notre lac.

L'union fait la force!

Cordiales salutations,

Au nom de votre conseil d'administration,

Annette Pankrac, présidente